



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

LA RÉVOLUTION DE LA CROISSANCE VERTE S'ACCÉLÈRE

*portée par la loi de transition énergétique
et les actions qui l'accompagnent*

“ C'est l'intensité et la grandeur de la tâche à laquelle nous nous sommes attelés qui nous a sans doute permis de nous dépasser nous-mêmes, de dépasser un certain nombre de clivages, d'être ensemble imaginatifs, et de comprendre, qu'à l'approche de la conférence sur le climat la France doit être exemplaire s'agissant de la définition de sa politique énergétique. ”

Ségolène Royal.

Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie



LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



-40% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



-30% de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012



Porter la part des énergies renouvelables à **32%** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40%** de la production d'électricité



Réduire la consommation énergétique finale de **50% en 2050** par rapport à 2012



-50% de déchets mis en décharge à l'horizon 2025



Diversifier la production d'électricité et baisser la part du nucléaire à **50%**



RENDRE LES BÂTIMENTS ET LES LOGEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

- 1_ Le crédit d'impôt transition énergétique : 30% du montant des travaux, dans la limite de 8000€ de travaux pour une personne seule et de 16000€ pour un couple.
- 2_ L'écoprêt à taux zéro pour financer les travaux de rénovation énergétique.
- 3_ Des plates-formes de rénovation énergétique pour accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation. [Numéro azur Éco Renov : 0810 140 240](tel:0810140240).
- 4_ L'obligation de réaliser des travaux de rénovation énergétique lors de travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou de transformation de combles.



DONNER LA PRIORITÉ AUX TRANSPORTS PROPRES

- 5_ Des déplacements propres, plus économes et moins polluants avec l'incitation à acheter des véhicules propres. Le cumul du bonus pour l'achat d'un véhicule électrique et de la prime à la conversion pourra atteindre 10 000 euros dès le 1^{er} avril.
- 6_ Les plans de mobilité d'entreprise pour favoriser le covoiturage entre salariés et économiser du carburant.

- 7_ Le crédit d'impôt de transition énergétique pour financer l'installation à domicile de points de recharge pour un véhicule électrique.
- 8_ Une incitation à réaliser les trajets domicile-travail à vélo.



VISER UN OBJECTIF ZÉRO GASPILLAGE, FAIRE DES DÉCHETS D'AUJOURD'HUI LES MATÉRIAUX DE DEMAIN

- 9_ L'expérimentation de l'affichage de la durée de vie pour plusieurs produits de consommation, par exemple dans le domaine de l'électroménager.
- 10_ Le contrôle de l'obsolescence programmée, stratagème par lequel un bien voit sa durée de vie sciemment réduite dès sa conception.
- 11_ L'interdiction des sacs plastique jetables et non compostables : le recyclage de tous les plastiques sera progressivement élargi, y compris pour les films alimentaires.
- 12_ Des solutions pour valoriser les déchets alimentaires (compostage, collecte en porte-à-porte...).



MONTER EN PUISSANCE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 13_ La possibilité de financer des projets d'énergies renouvelables pour les citoyens et les collectivités locales.
- 14_ La généralisation du permis unique pour l'éolien, la méthanisation et l'hydroélectricité.
- 15_ Le soutien au développement de 1 500 méthaniseurs en 3 ans pour produire de l'énergie (biogaz) à partir de déchets agricoles (200 projets d'ores et déjà identifiés).
- 16_ Les tarifs d'obligation d'achat financeront l'électricité renouvelable autoproduite et consommée par les particuliers et les entreprises : un appel à projet sur les bâtiments tertiaires et industriels lancé avant l'été.



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- 17_ Les consommations d'électricité et de gaz seront mieux maîtrisées grâce à l'installation de compteurs intelligents d'électricité (Linky) et de gaz (Gazpar).
- 18_ Un chèque énergie est créé pour aider les ménages les plus modestes à régler leur facture d'énergie avec 4 millions de bénéficiaires (soit +1,3 million).
- 19_ La performance énergétique devient l'un des critères du logement décent.
- 20_ 30% des financements issus des certificats d'économie d'énergie seront dédiés à la lutte contre la précarité énergétique (le programme Habiter mieux de l'ANAH permet de rénover 50 000 logements de ménages aux revenus modestes par an avec le concours financier de l'État et des énergéticiens).

5 principes fédérateurs


Création d'emplois


Baisse des factures


Objectif climat


Santé et qualité de vie


Zéro gaspillage



Tous se mobilisent



LES TERRITOIRES

- 212 territoires à énergie positive pour la croissance verte.
- 58 territoires zéro déchet, zéro gaspillage.
- Les territoires de la transition énergétique doivent assurer la mobilisation locale des entreprises des filières économiques d'avenir de la croissance verte.
- Parvenir à l'autonomie énergétique dans les départements d'outre-mer en 2030.



LES FILIÈRES DE LA CROISSANCE VERTE

- **Rénovation thermique des bâtiments** : un potentiel de 75000 emplois dans les entreprises et chez les artisans du bâtiment grâce à l'accélération des chantiers.
- **Usine du futur** : un des objectifs du plan industriel concerne la sobriété énergétique.
- **Réseaux électriques intelligents** : 35 millions de compteurs intelligents Linky (électricité) et 11 millions

de compteurs Gazpar (gaz), pour un investissement de 6 milliards d'euros et 11000 emplois attendus.

- **Énergies renouvelables** : dans le secteur des énergies marines, 10 000 emplois en jeu pour une France chef de file en Europe.
- **Automobile** : autonomie et puissance des batteries, bornes de recharge électrique, voiture pour tous consommant 2 litres aux 100 km, une stratégie industrielle innovante pour une mobilité propre.
- **Matériaux verts** : industries du bois, chimie verte et biocarburants au service de l'économie de l'après-pétrole.
- **Recyclage** : l'économie circulaire, un secteur en forte croissance.



L'ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

- **Les ministères doivent être exemplaires dans cette transition**, afin que tous les acteurs se sentent encouragés à s'engager, à leur échelle, dans une démarche analogue.

Dès maintenant, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie lance un ensemble d'actions concrètes, collectives et individuelles, et élabore de façon participative un plan d'action sur la période 2015-2020.

- **Toutes les rénovations lourdes** portant sur des bâtiments de l'État comprennent un volet performance énergétique et un volet performance carbone.
- **Pour les trajets urbains**, tous les services du ministère sont équipés en véhicules électriques. En administration centrale, tous les véhicules neufs sont électriques.
- **Le tri sélectif des déchets** avec apport individuel dans des conteneurs collectifs est mis en place en administration centrale.
- **Les imprimantes et photocopieuses** du ministère sont configurées par défaut en recto verso.



www.developpement-durable.gouv.fr



www.votreenergiepourlafrance.fr



Twitter @ecologiEnergie #LoiRoyal



Facebook.com/ministeredudeveloppementdurable

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE